

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 07 JUN 2012**

Délibération  
n° 2012.06.110

Salle de spectacles  
"la nef" : Biens et  
opérations  
comptables au titre  
de la dotation initiale  
de la régie

**LE SEPT JUN DEUX MILLE DOUZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **01 juin 2012**

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude BESSE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Catherine PEREZ, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, André BONICHON à Guy ETIENNE, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Christophe CHOPINET à Maurice HARDY, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Janine GUINANDIE à Catherine PEREZ, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Jacques PERSYN à Francis LAURENT, Alain PIAUD à Jean-Pierre GRAND, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Frédéric SARDIN à Bertrand MAGNANON

**Excusé(s) représenté(s)** :

Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

**Excusé(s)** :

Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Gérard DESAPHY, Anissa EL MESSOUDI, Bertrand GERARDI, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMAI, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Patrick BOUTON

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 JUIN 2012**

**DELIBERATION  
N° 2012.06.110**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /  
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

**SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" : BIENS ET OPERATIONS COMPTABLES AU TITRE DE LA DOTATION INITIALE DE LA REGIE**

Par délibération du 7 juin 2012, le conseil communautaire a approuvé la création de la régie dotée de la seule autonomie financière en charge de la gestion de la salle de spectacles d'intérêt communautaire « La Nef », conformément aux dispositions des articles L.2221-11 à L 2221-14 et R. 2221-63 à R. 2221-94 du code général des collectivités territoriales.

Cette délibération précisait qu' « en application de l'article R 2221-13 du même code, dans le cadre de la dotation initiale, la communauté d'agglomération mettra à disposition de la régie les équipements mobiliers et immobiliers amortissables nécessaires à l'exploitation de ce service public ». Il convient désormais d'approuver la liste des biens mis en affectation et de procéder aux écritures de transfert d'actif et de passif par opérations d'ordre non budgétaires, comme le précise l'annexe jointe.

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 31 mai 2012,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la liste des équipements mis à disposition de la régie de la salle de spectacles « La Nef » et d'autoriser le comptable à procéder aux écritures de transfert d'actif et de passif tels qu'ils figurent dans l'annexe ci-jointe.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**13 juin 2012**

**Affiché le :**

**13 juin 2012**